



HAL
open science

De la forêt pâturée au sylvopastoralisme

G. Guerin

► **To cite this version:**

G. Guerin. De la forêt pâturée au sylvopastoralisme. Forêt Méditerranéenne, 2008, XXIX (4), pp.491-496. <hal-03565243>

HAL Id: hal-03565243

<https://hal.science/hal-03565243v1>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

De la forêt pâturée au sylvopastoralisme ¹

par Gérard GUERIN

Dans cet article, Gérard Guérin s'appuie sur les résultats des travaux qui ont été patiemment accomplis durant les trente dernières années. Cette période a été jalonnée, entre autres, par un groupe de travail international, animé par Raymond Fevrier (1980), appuyé par le Cemagref (Blanchemain, Martinand) puis par la création du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) et par le Service interdépartemental montagne élevage (SIME).

Comme toutes les autres forêts, la forêt méditerranéenne est sollicitée par les filières-bois habituelles. Cette sollicitation est maintenant limitée à des marchés de proximité pour le bois de chauffage ou à des activités industrielles difficilement maintenues, comme la trituration pour la pâte à papier.

Historiquement très intégrées, les différentes activités en forêt ont été désarticulées et spécialisées par la modernisation des filières. La surface de terrains mis en valeur a rapidement décliné par sélection des meilleures parcelles, lesquelles sont relativement rares en raison d'une topographie tourmentée et de conditions pédoclimatiques médiocres.

L'espace boisé, particulièrement dans le Sud, recouvre en réalité bien d'autres fonctions : protection des milieux, loisirs, diverses cueillettes... Il n'est pas impossible que la première production de ces forêts soit en fait une production de viande au travers des élevages qui utilisent leurs sous-bois !

Pendant des décennies, la coopération entre forestiers et pastoralistes est restée limitée à un équilibre précaire entre leurs attentes respectives (*Forêt Méditerranéenne*, 1981). D'un côté, un troupeau pas trop gênant, n'empêchant pas la régénération, pour occuper et nettoyer des sous-bois. De l'autre, des peuplements arborés aux multiples avantages, avec un foncier assez facile à mobiliser pour des ressources pastorales estivales précieuses.

1 - Les réflexions présentées dans cet article sont le fruit de longues et larges collaborations entre pastoralistes et forestiers, prolongées actuellement au travers d'un travail financé par le CASDAR, « Recherche d'un développement local équilibré fondé sur le pastoralisme : valoriser des massifs forestiers et installer des systèmes d'élevage innovants »

Plus récemment, ce pâturage en forêt a évolué vers la recherche plus affirmée d'une combinaison des activités, intéressante pour chacun : un redéploiement sur les parcours boisés pour consolider l'activité pastorale et, peut-être, surtout, pouvoir revisiter les possibilités de valorisation sylvicole grâce à la contribution (technique et économique) du pâturage.

Des reliquats de sylviculture au service du pâturage en forêt

L'agriculture, particulièrement l'élevage, abandonnent les terres les plus difficiles

L'évolution des systèmes d'élevage avec une intensification sur les animaux (augmentation des performances du troupeau) et sur les surfaces (mises en culture pour récolte et distribution aux animaux) a entraîné la sélection des terres les plus faciles à mécaniser (donc à intensifier). Il en est résulté un abandon des surfaces à la marge des techniques de modernisation.

Bien que de rares éleveurs soient devenus très pastoraux, la plupart des surfaces abandonnées ont été (parfois) reboisées (avec l'appui du Fonds forestier national), elles ont

surtout été envahies par des accrus forestiers. Si le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) reste le principal « vecteur naturel » d'enrésinement, les reboisements, surtout de pin noir (*P. nigra*), ont également contribué à la fermeture des milieux en déprise. Dans une moindre mesure, les feuillus ont aussi progressé, en particulier le chêne blanc (*Quercus pubescens*). Les peuplements issus de ces processus sont médiocres : une mauvaise conformation des arbres, des accroissements faibles... situation qui n'a généralement pas permis de faire les premières interventions sylvicoles.

Il en résulte une superficie très importante de territoires boisés que globalement, la filière bois « condamne » à être en dehors des interventions de mise en valeur sylvicole. Au mieux, elles peuvent être pâturées mais cet usage n'est pas pérenne, on ne pourra pas échapper à la fermeture des houppiers (à l'abri de la dent du bétail).

Pourtant, on rencontrera de multiples activités en forêts méditerranéennes, mais très ponctuelles, elles sont liées aux autres fonctions de la forêt (environnement, accueil... Cf. articles de Duhon et Ollivier dans ce même chapitre, pp. 455-466).

La forêt méditerranéenne à l'écart de la filière bois

Sans trop recourir au grand mot de marginalisation, il est tout de même notoire que la filière est largement « industrialisée » et concernée par des marchés « globalisés ». La concurrence est impitoyable, tant sur la rentabilité de la récolte des matériaux ligneux (la mécanisation « sélectionne » les terrains exploitables) que sur la standardisation des produits façonnés (marché international, développement des kits). Les seuils technico-économiques qui permettent encore d'intervenir augmentent sans cesse. Les itinéraires techniques sont de plus en plus normatifs, alors qu'il faudrait les diversifier et les adapter aux spécificités socio-économiques et écologiques locales.

C'est peu dire, pour les forêts méditerranéennes, qu'il va falloir trouver quelques créneaux d'insertion dans les marchés existants et surtout « inventer » d'autres produits et mises en marché pour couvrir des besoins qui, jusqu'à présent, ont été peu considérés ou mal identifiés.

Photo 1 :

Parc de contention et de tri des animaux au pied d'un pâturage dans le mélèzin des Alpes du Sud
Photo CERPAM



Elargir le champ des interventions par une double valorisation, pastorale et sylvicole

Chacune des deux valorisations prise séparément ne parvient ni à rentabiliser son activité sans recours à des appuis financiers extérieurs à l'activité proprement dite, ni même à « impacter » des surfaces suffisantes pour maîtriser les problèmes posés par la fermeture par les bois : homogénéisation des paysages, danger d'incendie, déprise rurale.

Plus récemment, les discussions ont été ré-ouvertes à l'occasion de différentes tentatives communes qui ont été initiées soit par la sylviculture, soit par l'élevage, avec à l'origine, presque toujours, des objectifs plus larges d'aménagement et d'environnement. Elles concernent des changements mineurs dans les systèmes d'élevage ou ponctuels dans la gestion des massifs forestiers et sont toujours élaborées, sinon évaluées, pour l'amélioration d'un impact technique sur le morceau de territoire commun. Ce sont, malgré tout, des opportunités pour provoquer, développer et référencer des segments d'évolutions techniques et économiques croisées ou spécifiques à chacune des deux spéculations.

L'élevage est de plus en plus preneur des ressources pastorales des milieux boisés

Sur le plan économique, la recherche de compétitivité pour des élevages ayant à maîtriser leurs coûts de production incite fortement, dès la décennie 80-90, les éleveurs à revenir à une utilisation plus importante des landes et parcours auparavant délaissés (Cf. les publications annuelles du Centre d'économie rurale de Lozère, CERL, Mende, C. LHUILLIER, 2008).

Les parcours boisés ont une période de végétation bien plus longue que les parcours ouverts (les pelouses et landes) grâce à leur végétation complexe (avec plusieurs strates : une strate herbacée, les broussailles et le couvert arboré). Les bois ménagent également des conditions d'abri (« effet parasol ») qui, en particulier pour les constituants herbacés de la ration, vont prolonger leur maintien sur pied bien au-delà de ce qui est possible sur les surfaces fourragères ou les

parcours à découvert. Sans compter que certaines broussailles et la plupart des feuillages d'arbres, participent eux aussi à la ration prélevée par les animaux. L'éleveur peut trouver dans les parcs boisés des ressources diverses (plusieurs saisons d'utilisation sont possibles) et moins sujettes aux aléas (la strate arborée tamponne en particulier les écarts de température et limite l'évaporation) ce qui s'avère précieux en région méditerranéenne.

L'élevage est de plus en plus aguerri dans les pratiques de valorisation des végétations spontanées des parcours (GAUTIER *et al.*, 2006). Le nécessaire renouvellement des ressources pastorales passe par la maîtrise de l'évolution des couverts végétaux qui relève quasi exclusivement du seul pâturage des animaux (GUÉRIN *et al.* 2004). Cette technique consiste à savoir ne mobiliser qu'une partie du disponible sans pour autant laisser s'installer une dérive de végétation qui serait préjudiciable à la pérennité des ressources pastorales et néfaste à un certain « entretien » des paysages.

Photo 2 :
Pâturage bovin
dans le mélèzin
des Alpes du Sud
Photo F. Hallard



Les forestiers sont prêts à (re) définir de nouvelles interventions sylvicoles

Il a fallu que les techniciens de la forêt suivent une (r)évolution assez similaire au chemin parcouru par les techniciens pastoraux : la forêt méditerranéenne contient des produits, mais des produits dispersés. Bien qu'ils soient souvent assez divers, leur réalisation ne représentera toujours qu'un prélèvement partiel. L'art du forestier méditerranéen (comme celui du pastoraliste) consiste à valoriser des produits de faible densité avec la maîtrise « de ce qui ne compte pas dans la valorisation immédiate ». Et, là aussi, comme l'éleveur doit maîtriser son espace pastoral, le forestier lui, est attentif à ne pas entamer le capital sylvicole de ses massifs. La conduite sylvicole est alors différente : chacune des valorisations successives ne peut assumer la charge du dégagement de ce qui « gêne ». On se retrouve alors avec des sylvicultures assez éloignées des « canons actuels » appliqués aux zones plus favorables : l'innovation technique et à l'aval, l'innovation socio-économique sont au coin du bois !

Les préoccupations environnementales, une opportunité pour inciter à l'action

La politique agricole commune (PAC) a permis de mettre en place, dès les années 1990, des mesures d'aides dites agri-environnementales, destinées à inciter les éleveurs à adopter des pratiques favorables à une gestion écologique des milieux naturels, ce qui se traduira plus tard par la notion de bonnes pratiques. Certaines de ces mesures avaient été expérimentées à partir de 1985 avec des Opérations locales agri-environnementales (OLAE), axées sur le sylvopastoralisme, la reprise des milieux embroussaillés et la préservation contre les risques d'incendie, puis la préservation de la biodiversité voire des paysages. Le choix et la mise en œuvre de ces actions implique une négociation au niveau d'un territoire entre les différents utilisateurs du milieu qui ne sont pas que des agriculteurs. Ces aides relevant maintenant du deuxième pilier de la PAC (développement rural), se sont appuyées sur la mise en

place de Contrats territoriaux d'exploitation (CTE), remplacés assez rapidement par des Contrats d'agriculture durable (CAD), repris à notre époque d'une certaine manière dans la procédure Natura 2000 (CHASSANY *et al.*, 1999, CHASSANY et MICLET, 2003)

Quand ces mesures agri-environnementales ont vu le jour, elles ont rapidement été adoptées pour l'espace méditerranéen. Initialement, elles ont pu être un simple prétexte pour trouver des aides complémentaires, mais les échanges qu'elles ont suscités, ont finalement entraîné les différents acteurs des territoires méditerranéens à s'en saisir pour réfléchir et enclencher de nouvelles actions de terrain.

En visant différentes finalités (Défense de la forêt contre les incendies, maintien ou restauration d'habitat, lutte contre la déprise...), on a vu des projets rassemblant élevage et sylviculture. Il est vrai que ce sont ces deux activités qui « marquent » le plus de territoire. Elles sont certainement une solution technique et surtout une façon économique de « gérer » les vastes espaces des moyennes montagnes, collines et arrière-pays méditerranéens.

L'innovation sylvopastorale : d'une simple juxtaposition vers une véritable combinaison des valorisations pastorales et sylvicoles

Ces dernières années, les nombreuses expériences communes se sont encore développées et, pour cela, de nouveaux obstacles ont été franchis et des étapes nouvelles sont en cours

Les impacts technique et économique du pâturage, un plus pour la pratique sylvicole

Des ressources décalées, souples d'utilisation et moins sensibles aux aléas climatiques, réputées moins chères... autant d'avantages des zones boisées reconnus pour l'élevage. En pratique, l'intérêt que l'élevage porte à la sylviculture est assez naturel,

puisqu'à terme, à cause de la fermeture des houppiers, une intervention sur les arbres s'avèrera nécessaire pour pérenniser ou relancer la valorisation pastorale.

La réciproque (du pastoral vers le sylvicole) est plus complexe et encore peu reconnue. Attribuer au troupeau des rôles dans la conduite des peuplements et, de fait, en intégrer les impacts dans la définition des pratiques sylvicoles est encore du domaine réservé aux seules techniques « sylvopastorales » (GUÉRIN *et al.* 2005 a, GUÉRIN *et al.*, 2005 b).

Leur toute première caractéristique est un prélèvement partiel, soit par des « coupes à blanc linéaires » (layons et cloisons) ou par éclaircies (en plein ou en bouquets). Dans le premier cas, c'est un choix assez grossier (systématique même si les emplacements ont été choisis). Avec l'éclaircie, le choix est plus fin jusqu'à « fureter » pour récolter un « produit » recherché ou pour « détourner » un arbre d'avenir. Le pâturage des animaux entre à part entière dans les choix de l'intervention sur les arbres, il sera également partie prenante de la conduite des rejets et semis. Bon an mal an, c'est lui qui doit gérer l'état du sous-bois et au final, il va participer à la définition du peuplement qui sera à (re)travailler à la prochaine intervention². Finalement, les phases de régénération s'abordent de la même manière pour autant que l'on pilote l'impact du pâturage (à quelle saison faire pâturer et avec quelle intensité du prélèvement).

Il faut ajouter qu'au niveau économique, les productions, même modestes de l'élevage, viennent renforcer la valorisation d'un terrain boisé. Pour cet espace, elles représentent une création de richesses supplémentaires³. Sans compter le retour d'activités dans des zones délaissées et leurs conséquences économiques et sociales au niveau local.

Des productions sylvopastorales conditionnées par les mises en marché des produits-bois

Il faut bien le reconnaître, les productions d'élevage ont déjà su trouver des débouchés consolidant des façons de produire alternatives : redéploiement pastoral et limitation des intrants, pas d'obsession sur les performances individuelles (prolificité, croissance). Les éleveurs pour ce faire, ont des outils : signes officiels de qualité avec des labels, la vente directe. L'attribution de ces signes de

2 - Les peuplements sont traités avec des interventions successives espacées d'une dizaine d'années : le moyen terme commun du sylvopastoralisme.

3 - Bien entendu, la répartition/distribution des produits recouvre un ensemble incontournable de questions aux modalités de réponses très diverses, et qui seront à discuter par ailleurs.



Photos 3 et 4 :

Brebis mérinos et chèvres du Rove pâturant dans le camp militaire de Carpiagne, en complément de l'entretien de la coupe de combustible de la Gineste (Bouches-du-Rhône)

Photo D. Afxantidis

reconnaissance officiels d'une certaine qualité, implique de la part des éleveurs le respect d'un cahier des charges qui peut être assez contraignant au niveau de la mise en œuvre de pratiques spécifiques, que ce soit pour l'utilisation des ressources fourragères spontanées ou de la transformation des produits et leur commercialisation.

Comme au niveau technique, les solutions économiques sont plus délicates pour la valorisation des arbres, car elles sont nouvelles et encore peu explorées. Les possibilités de mise en marché des produits ligneux conditionnent la mise en valeur sylvopastorale d'autant plus qu'avec le bois on est souvent confronté à des interrogations de plus grande envergure. Par exemple, pour le bois de chauffage : passer de la consommation personnelle à un circuit de vente plus éloigné pour écouler une production plus importante. De même, il faut souvent atteindre une masse minimale de produits pour avoir recours à des travaux à façon ou pour aborder tel ou tel marché.

Pourtant, et c'est une situation relativement nouvelle, la donne change. Les sources d'énergie sont rediscutées pour l'évolution de leur prix ou de leur impact environnemental. Des besoins peuvent certainement être couverts par le bois-énergie (bûches, plaquettes). Des technologies nouvelles sont disponibles comme les scies mobiles. L'enjeu, c'est sûrement de combiner les différents débouchés (trituration, sciage, bois-énergie) pour accéder à des seuils de valorisation suffisants (technique et économique). C'est un pari d'autant plus sérieux que chacune des filières « à la mode » va normalement chercher à sélectionner ses terrains : les plus profitables, même jusqu'à en faire une exploitation minière, à courte vue.

Photo 5 :

Le pâturage : un outil d'entretien des milieux et des paysages
Photo J.-P. Chassany



En guise de conclusion L'activité sylvopastorale à la base d'un développement local

Les produits marchands dont on vient de parler, ne sont pas les seuls résultats de l'activité sylvopastorale. Par l'ampleur des surfaces concernées et la faible sélection des terrains mis en valeur, cette activité combinant élevage et foresterie fabrique et entretient une grande partie de l'espace méditerranéen.

Cette gestion des terrains boisés est un produit de la mise en valeur sylvopastorale qui permet l'accueil des autres activités. Ce qui le plus souvent pourra être élaboré et négocié à l'amont dans une co-construction de projets de territoire dans lesquels les espaces boisés méditerranéens, notre forêt méditerranéenne, ont toute leur place.

G.G.

Bibliographie

- Chassany J.-P., Dimanche, M., Labouesse F., Miclet G., Noublanche Ch. – Gestion de l'environnement et agriculture méditerranéenne : l'exemple des mesures agri-environnementales en Languedoc-Roussillon. – in *Revue de l'Economie Méridionale*, n°185- 186, 1999, p. 31-47.
- Chassany J.P., Miclet G. – « Bilan des Politiques Publiques sur le Sud du Massif Central, in Lifran R., Politiques Publiques et Paysages au Sud Massif Central », Rapport final 2003.
- Forêt Méditerranéenne, Tome III, n°1, 1981. Dossier Pâturage en forêt pp. 58-72
- Gautier D. – 2006. *Pâturer la broussaille...* Coll. Techniques Pastorales. Cerpam, Sime et Institut de l'Elevage.
- G. Guérin G., D. Gautier D., 2004 – Le pastoralisme : gérer une diversité de végétations. Le cas des systèmes pastoraux méditerranéens. Fourrages. Actes des journées AFPF – 23/24 mars 2004 – Biodiversité des prairies, 61-68.
- Guérin G., Picard O., 2005 (a) – L'enjeu technique du sylvopastoralisme : des échelles d'espace et de temps communes à l'élevage et à la sylviculture. In *Animal production and natural resources utilisation in the Mediterranean mountain areas*. EAAP (115) : 59-66.
- Guérin G., Macron M.C., 2005 (b). *Sylvopastoralisme, Les clés de la réussite*. Coll. Techniques Pastorales, Institut de l'élevage et Institut pour le développement forestier.
- Lhuillier C., 2008 – Produire du lait et des agneaux et entretenir l'espace, in *Les Grands Causses, terre d'expériences, Parc national des Cévennes*, Florac.